Tél: 03 88 66 80 00 contact@illkirch.eu

DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE DE DEBITER DES BOISSONS DES GROUPES

I (=boissons sans alcool) et III (=boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, tels que vin, bière, cidre)

ORGANISME / ASSOCIATION:
Représenté(e) par
En qualité de
Adresse
Téléphone
E-mail :
NB : toute demande d'autorisation doit être adressée <u>au moins 3 semaines avant la date prévue</u>
NATURE DE LA MANIFESTATION :
DATE:
LIEU:
Sauf dérogation prévue par les textes, ce lieu ne doit pas se trouver dans une zone protégée telle que définit par l'article L3335-1 du code de la santé public, à savoir : les édifices consacrés à un culte ; cimetières ; établissements de santé,
maisons de retraite et tous établissement publics ou privés de prévention, de cure et de soins ; établissements
d'instruction publique, scolaires privés et de formation ou de loisirs de jeunesse ; stades, piscines, terrains de sport ;
établissements pénitentiaires ; casernes, camps, arsenaux et tous bâtiments occupés par le personnel des armées ; bâtiments affectés au fonctionnement des entreprises publiques de transport.
Le lieu se situe-t-il à moins de 125 mètres :
d'un établissement de santé, d'une maison de retraite, d'un établissement public ou privé de
prévention, de cure et de soins comportant hospitalisation ou d'un dispensaire départemental: OUI - NON
d'un stade, d'une piscine, d'un terrain de sport public ou privé: OUI - NON
Dans l'affirmative, et sauf dérogations prévues par les textes, seule la vente de boissons de groupe I sera autorisée
(Cf. arrêté préfectoral du 03.01.2012)
HORAIRES:
GROUPE(S) DE BOISSONS DEBITES : Groupe I - Groupe III (entourer le ou les groupes demandés)
Demande présentée le
Signature :
~- g
FORMULAIRE A RETOURNER COMPLETE ET SIGNE